

Trente « sociétés savantes » au service de l'archaïsme !

Alain Beitone

Agrégé de sciences sociales

Professeur de chaire supérieure en khâgne BL au lycée Thiers (Marseille)¹

Formateur à l'IUFM d'Aix-Marseille²

18 mars 2009

Ainsi donc Trente « sociétés savantes » s'adressent au Ministre de l'Education nationale à propos de la formation des maîtres ! Pourquoi pas ! Dans un espace public démocratique chacun a le droit d'argumenter.

Le texte en question comporte trois aspects avec lesquels je suis d'accord :

- La méthode adoptée par le ministère pour conduire les réformes est désastreuse. Absence de véritable dialogue, propos provocateurs du Ministre voire du Président, incapacité à poser clairement les enjeux avec l'ensemble des acteurs concernés et incapacité à s'appuyer sur ceux qui seraient les plus favorables à des évolutions positives.
- La question du financement des études conduisant à l'enseignement et les conséquences sociales de la suppression de l'année de stage rémunérée nécessitent des réponses de la part du ministère.
- La nécessité de résister à la précarisation du corps enseignant (à condition de se souvenir que cette précarisation est déjà une réalité et que les Rectorats recrutent aujourd'hui des précaires au niveau de la licence, ce n'est donc pas la mastérisation qui produit la précarité).

Mais pour le reste, ce texte exprime un point de vue résolument conservateur. Ce qui est significatif, en premier lieu, c'est ce qui n'y figure pas : ni le terme IUFM, ni celui de didactique ne sont cités. Pour les auteurs de cette lettre au ministre, la loi de 1989 n'a jamais existé et les efforts considérables réalisés au sein des IUFM pour concevoir et améliorer la formation des maîtres sont totalement ignorés. Dans leurs têtes (et sans doute dans leurs pratiques) les signataires en sont encore au bon vieux temps des Centres Pédagogiques Régionaux au sein desquels quelques demi-journées de « conférences pédagogiques » tenaient lieu de formation professionnelle.

¹ Celles et ceux qui me connaissent savent qu'il n'est guère dans mes habitudes d'étaler mes titres. Mais face à des organisations qui se réclament de la valeur des diplômes et qui prétendent au monopole de la défense des savoirs, il est des précisions qui s'avèrent nécessaires.

² Professeur en classe préparatoire, je représente aux yeux des pédagogistes (je ne dis pas des pédagogues !) l'archétype de l'enseignant élitiste imbu de son savoir étroitement disciplinaire. Formateur en IUFM je représente aux yeux des conservateurs de droite et de gauche l'archétype du liquidateur des savoirs, amateur d'animation socio-culturelle et promoteur du laxisme généralisé. N'en déplaise aux uns et aux autres, je défends les savoirs et la pédagogie, l'ambition et la volonté de faire réussir tous les élèves, la rigueur et l'empathie à l'égard des élèves.

Le métier de professeur (des écoles, des collèges et des lycées) serait donc le seul métier où il n'y a rien à apprendre sinon des savoirs académiques ? Comment organiser le travail des élèves ? Comment l'évaluer ? Comment gérer l'hétérogénéité des classes ? Comment aider les élèves à s'orienter ? Comment dialoguer avec les familles ? Comment faire face à des classes agitées ? Comment contribuer dans la classe et dans l'établissement à la démocratisation de l'accès aux savoirs ? Comment prendre en compte les difficultés sociales et psychologiques de certains élèves ? Comment permettre à chacun d'eux de donner le meilleur de lui-même ? ... Autant de questions qui ne se posent pas sans doute ou qui sont considérées comme trop vulgaires par les membres éminents des « sociétés savantes » !

Il est absurde d'opposer l'exigence d'un haut niveau de compétence disciplinaire et l'exigence d'une formation solide pour faire face aux autres dimensions de la pratique du métier.

Mais les auteurs de la lettre au ministre ont un projet. Il ne faut recruter les futurs enseignants que sur la base de connaissances académiques, coupées de toute réflexion didactique, de toute pratique professionnelle de l'enseignement et, « en aval » du concours, ils proposent une formation « pratique » qui se limite à des stages sous la conduite de tuteurs expérimentés³. Au passage, il faut noter qu'ils reprennent là une idée du ministre et une vieille idée de tous les conservatismes éducatifs : le métier de professeur ne s'apprendrait que sur le tas. Oserait-on dire la même chose à propos d'un chirurgien ou d'un pilote d'avion ?

Tout aussi révélateur est le refus des signataires de l'idée même d'une épreuve de connaissance du système éducatif qui se résumerait selon eux à une « initiation aux arcanes de la bureaucratie du Ministère de l'Education Nationale ». Nos défenseurs des savoirs se montrent ici particulièrement ignorants. Il n'y aurait donc aucun savoir à acquérir du côté de la sociologie de l'éducation, de l'histoire de l'éducation, de la psychologie cognitive ? Serait-il indigne qu'un futur professeur ait quelques lueurs sur le fonctionnement de l'établissement dans lequel il va exercer ? Qu'un fonctionnaire de la République connaisse quelques éléments simples relatifs à la laïcité ou au statut de la fonction publique ?

Mais ce qui inquiète les auteurs de la lettre c'est la perspective de voir fondre les effectifs des masters « recherche » (les seuls « vrais » masters à leurs yeux sans doute). Cela relève d'une vision clairement malthusienne : il y aurait un nombre constant d'étudiants et il faudrait se les disputer pour justifier l'existence des masters (et les services d'enseignement qui vont avec). L'idée ne semble pas effleurer nos savants que l'on pourrait aussi (après 10 ans d'interruption) reprendre la démocratisation de l'accès au baccalauréat et accroître les effectifs étudiants. Plus significatif encore, les auteurs de la lettre s'inquiètent de l'existence de masters d'enseignement. Mais ils ne s'inquiètent pas, curieusement, des autres masters professionnels que toutes les universités ont multipliés dans les métiers du livre, de la communication, des loisirs, de la gestion, du droit, de l'informatique, des sciences de l'ingénieur, des langues appliquées, etc. Que certains étudiants en anglais ou en italien, par exemple,

³ Très curieusement, nos éminents collègues ne résistent pas au plaisir du poncif : « la pédagogie ne s'apprend pas dans les livres » affirment-ils ! Ces défenseurs du livre et de la lecture en viennent donc à mépriser les livres...mais seulement les livres de pédagogie. Durkheim déjà au XIXe siècle faisait un cours de pédagogie. « Ne le lisez pas !! » nous disent nos savants devenus ennemis du savoir !

préparent l'agrégation dans la perspective d'un doctorat, alors que d'autres se forment à la traduction de documents commerciaux ou juridiques, chacun s'en réjouit. Mais que certains étudiants se forment pour enseigner l'anglais ou l'italien à des élèves de sixième et le scandale éclate. C'est que nos sociétés savantes n'ont toujours pas compris que la rédaction d'une thèse sur tel aspect de l'œuvre de Dante ou sur la grammaire de la langue d'Oïl au moyen-âge n'est pas nécessairement la meilleure voie pour se préparer à enseigner devant les collégiens tels qu'ils existent réellement aujourd'hui.

Il y a pourtant un scénario très simple à mettre en place :

- Faire des IUFM, désormais intégrés aux universités, de véritables « facultés d'éducation » formant les futurs enseignants des écoles, des collèges et des lycées à tous les aspects de l'exercice de leur futur métier (la connaissance disciplinaire de la ou des discipline(s) qu'ils auront à enseigner, mais aussi les autres connaissances nécessaires à l'exercice de leur métier⁴) et préparant donc les concours de recrutement correspondants ;
- Permettre aux universités de continuer à préparer l'agrégation, en articulant cette préparation à des études doctorales (chacun sait que la vocation des agrégés est d'enseigner dans les classes post-bac et dans les universités) et leur permettre surtout d'accomplir leur mission de production et de diffusion des savoirs, mais aussi d'insertion professionnelle.
- Favoriser, comme c'est déjà le cas actuellement, les passerelles entre les divers types de formation (il est fréquent aujourd'hui qu'un étudiant titulaire d'un master recherche s'inscrive en IUFM pour préparer le CAPES).

Mais évidemment, la clé de tout cela est la reconnaissance que le métier d'enseignant est un vrai métier, susceptible d'un apprentissage dans un cursus universitaire professionnel.

La lettre au ministre n'exprime pas autre chose que la nostalgie d'une époque où 10% seulement des enfants atteignaient le baccalauréat et où l'on pouvait s'illusionner quant à la possibilité d'enseigner sans formation (peut-être les « Dix-neuviémistes » pourraient-ils parler de Jules Vallès à leurs collègues !).

Si les sociétés savantes, au lieu de se complaire dans la nostalgie et le discours de restauration, acceptaient de regarder en face le fonctionnement réel du système éducatif, un dialogue fructueux pourrait sans doute s'ouvrir. Mais nous sommes malheureusement loin du compte.

⁴ Notons au passage que ces autres connaissances (sociologie de l'éducation, droit du système éducatif, histoire de l'éducation, philosophie de l'éducation, psychologie de l'éducation, docimologie, didactiques disciplinaires, etc.) sont toutes produites à l'université et validées par des communautés scientifiques au moins aussi estimables que les communautés représentées par les signataires de la lettre au Ministre de l'Education.